



DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE

RÉSEAU

ALCOOLOGIE /ADDICTOLOGIE

Thomas Schwab - Hélène Leblanc-Psychologues

1

1

DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE ADDICTOLOGIE

1 - Secteur médico-social

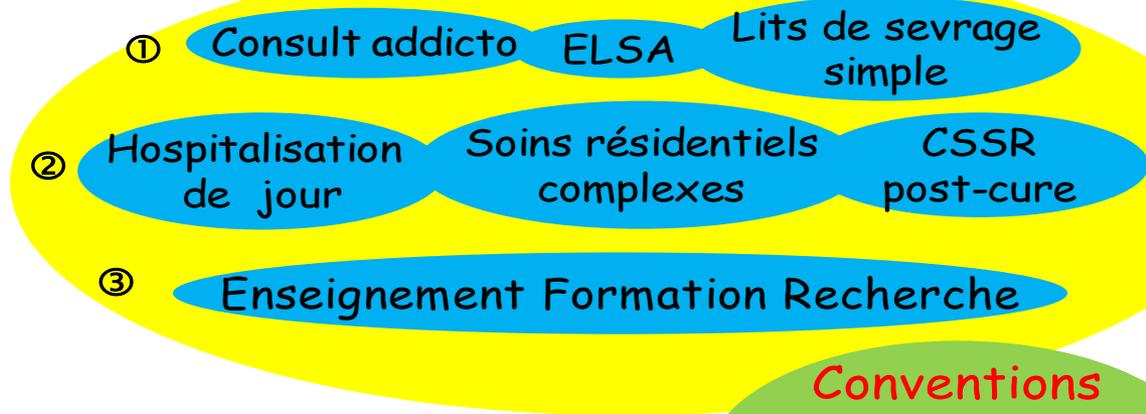
2 - Secteur hospitalier (Pôle Hôpital)

3 - Médecine de ville

ORGANISATION DES SOINS EN ADDICTOLOGIE

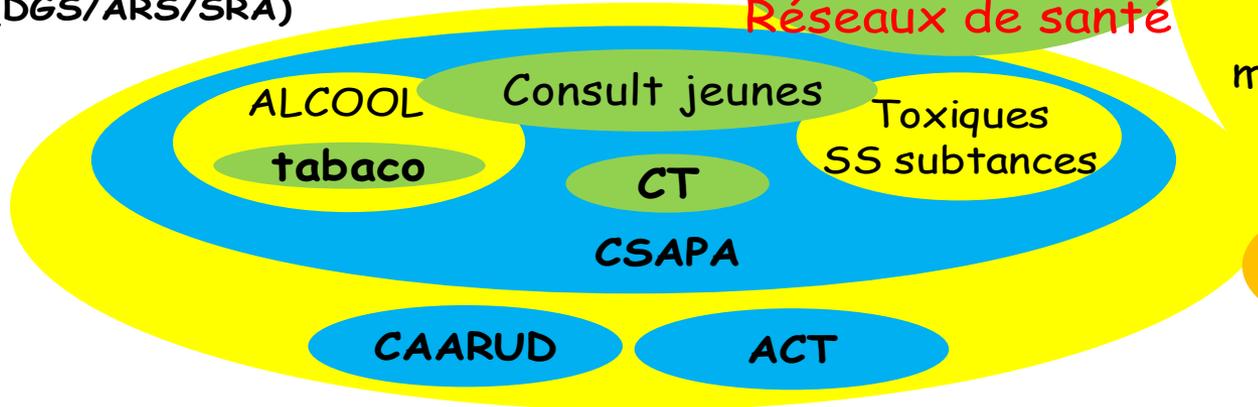
Offre hospitalière

(DGOS/ARS/SROS)



Offre médico-sociale

(DGS/ARS/SRA)

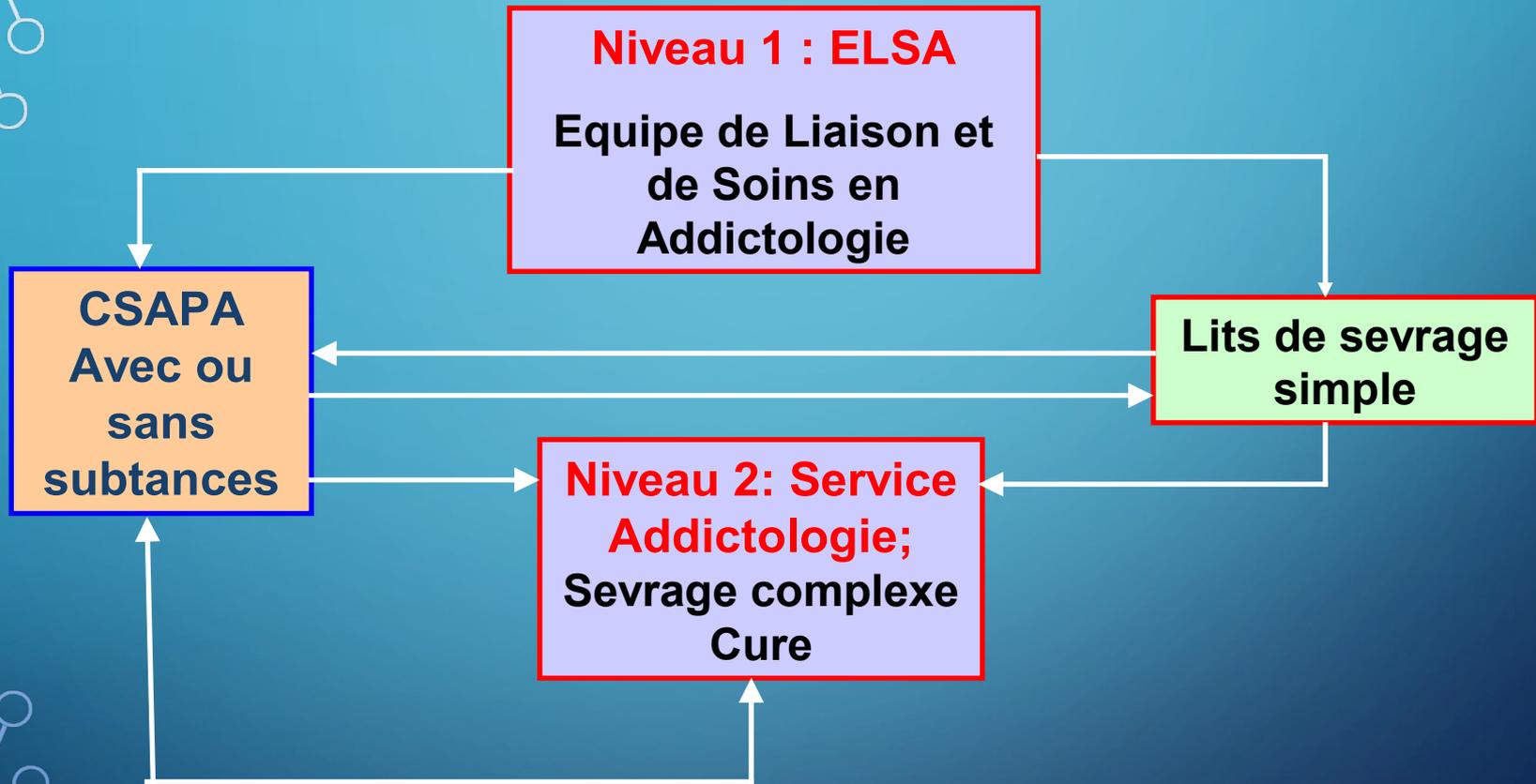


Conventions
Coordination
Coopération
Réseaux de santé

Offre de ville

Professionnels de santé (médecins, pharmaciens, paramédicaux...) travailleurs socio-éducatifs, Services de santé du travail, PMI, microstructures ...etc.

Asso entraide autosupport



CCAA = CENTRE DE CURE AMBULATOIRE EN ALCOOLOGIE

Gestion associative (ANPAA) ou hospitalière (divers Centres Hospitaliers)

- CCAA = dénomination de 1999 à 2010
- Appellation avant 1999 : CHAA = Centre d'Hygiène Alimentaire et d'Alcoologie
- Activité de soin, souvent doublé d'une activité de prévention

- **Prévention**

- ✓ En milieu scolaire (lycée, CFA, collège)
- ✓ En milieu professionnel (entreprise)
- ✓ En milieu festif (concerts, ...)
- ✓ De la route
- ✓ (Grand public)

- **Soin**

- ✓ 1ère phase : accueil et / ou orientation
- ✓ Thomas Schwab - Héléne Leblanc - Psychologues

CSST (= CENTRES SPÉCIALISÉS DE SOINS AUX TOXICOMANES)

- La création de lieux expérimentaux (Parole et écoute privilégiées, peu de prescriptions, théorie compréhensive, irruption du Sida)
- L'expérimental devient référence (décret de **1992**): Problèmes posés par la diversification des prises en charge et la professionnalisation des intervenants, conventionnement avec l'État
- Passage au « **Médico-social** » les missions des CSST ont été redéfinies par décret (n° 2003-160 du 26 février **2003**) => l'accompagnement demeure leur spécificité

APPELLATION COMMUNE

POUR LES CONSULTATIONS AMBULATOIRES EN ADDICTOLOGIE (ALCOOLOGIE, TOXICOMANIE, ...)

⌚ POSSIBILITÉ DEPUIS 2008,
⌚ IMPÉRATIF DEPUIS JANVIER 2011

CSAPA

Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en
Addictologie

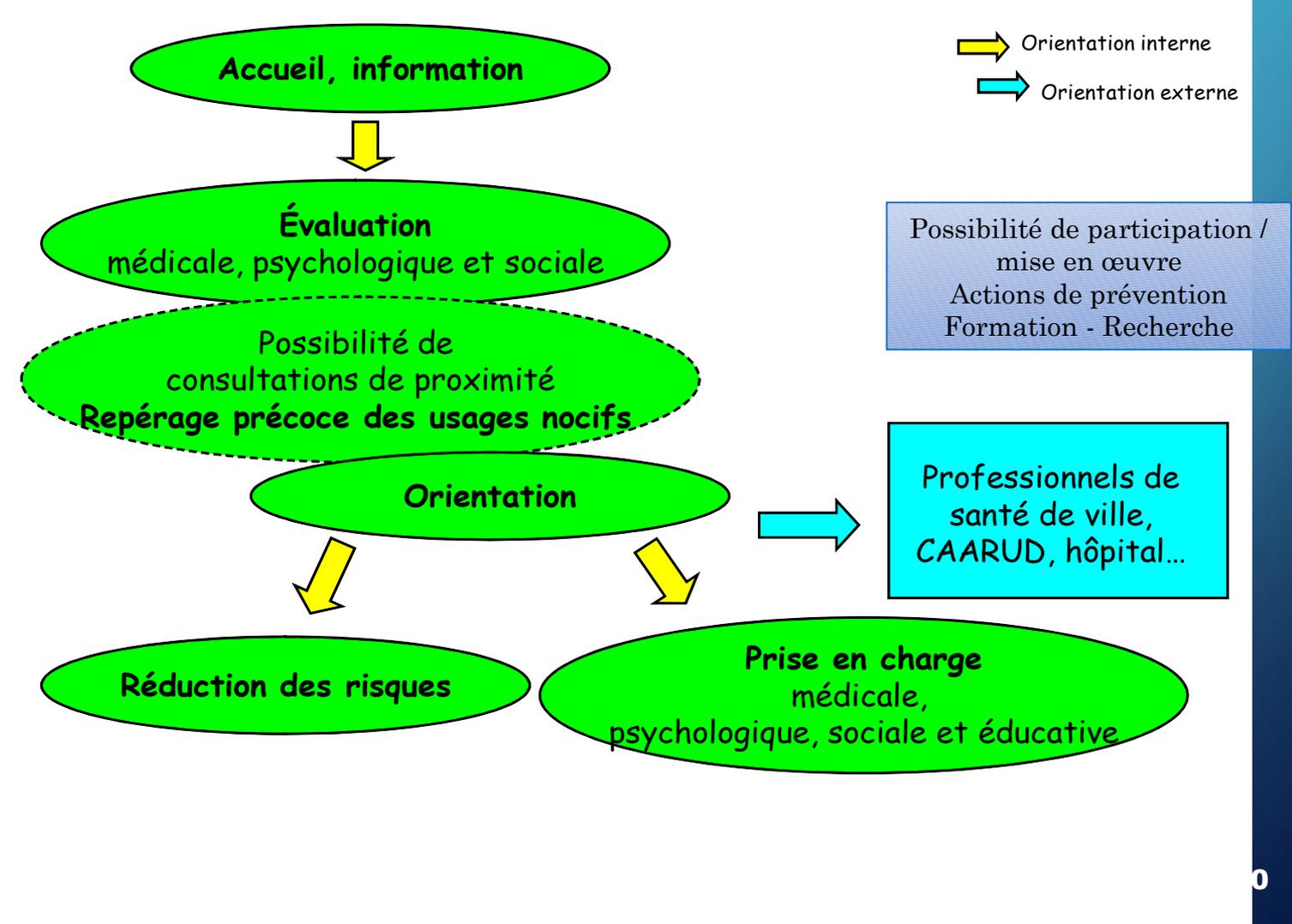
Les CSAPA, qu'est-ce que c'est ?

C.S.A.P.A.

➤ Nouvelle désignation des centres **d'alcoologie** et des centres de soins aux **toxicomanes**. Désormais, ces établissements reçoivent les publics en difficulté avec **une addiction (avec ou sans produit), quelle qu'elle soit.**

- **Missions obligatoires** : Tout C.S.A.P.A. devra **accueillir, informer, procéder à une évaluation médico-psycho-sociale et orienter le patient ou son entourage.** Les établissements pourront soit se spécialiser en alcoologie ou en toxicomanie pour les missions de prise en charge spécifique, soit être « généraliste » pour l'orientation des patients.
- **Missions facultatives** : Les C.S.A.P.A. **pourront** aussi mettre en œuvre des actions **de prévention, de formation, de recherche ainsi que des actions de repérage des usages nocifs.**

CSAPA : DÉCRET MISSIONS DU 15/05/07, DÉCRET FINANCEMENT DU 24/01/2008, CIRCULAIRE DU 28/02/2001



CSAPA

- **Équipe pluridisciplinaire (trioptique médico, psycho, social)**
- **Durée de suivi : entre 1 consultation et plusieurs années, suivi avant, pendant et après la cure**
- **Pour les patients et/ou leur entourage**
- **Information tout public**

REMARQUES

- CSAPA (addictions)

[ou CCAA (alcoologie) ou CSST (toxicomanie)]

peuvent avoir un hébergement associé (environ 6% des structures)

Dispositifs complémentaires de prise en charge en toxicomanie

RDR RÉDUCTION DE RISQUES

- améliorer la situation sanitaire et sociale des consommateurs qui ne sont pas encore engagés dans une démarche de soins.



**CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA
RÉDUCTION DE RISQUES POUR USAGERS DE
DROGUES,**

**NOTAMMENT PAR RAPPORT RISQUES INFECTIEUX
: VIH, VHC**

 **DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2006**

Thomas Schwab - Hélène Leblanc-Psychologues

14

CAARUD

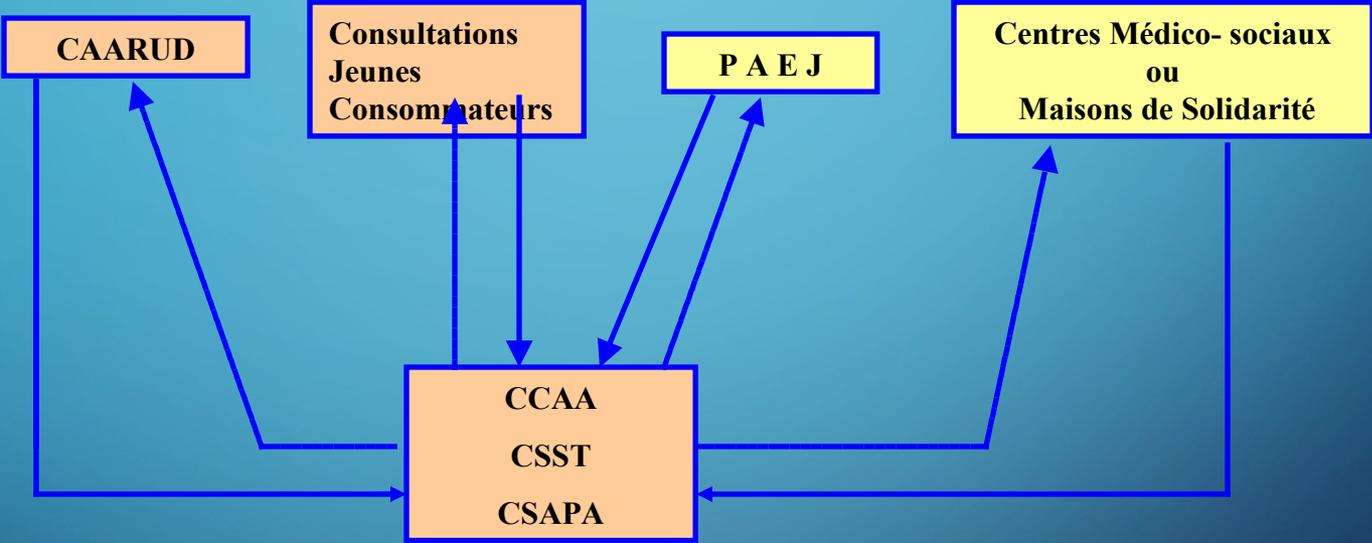
- L'objectif de ce dispositif est de **prévenir ou de réduire, les effets négatifs liés à la consommation** de stupéfiants y compris dans leur association avec d'autres substances psychoactives et, ainsi, à **améliorer la situation sanitaire et sociale de ces consommateurs qui ne sont pas encore engagés dans une démarche de soins.**
- Ce dispositif **médico-social** est complété par **d'autres structures** de réduction des risques (boutiques, programmes d'échanges de seringues, automates...) qui sont financées sur le **budget de l'Etat.**

CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS, CANNABIS ET AUTRES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES ET LEUR FAMILLE

- Les **consultations pour jeunes consommateurs** ont été mises en place **fin 2004** ;
- Elles doivent permettre une meilleure prise en compte des demandes des jeunes et de leur entourage en difficulté avec cette consommation et en facilitant l'accès à des professionnels, favoriser une évaluation et les aides, en particulier à adopter des comportements plus favorables à leur santé et à leur bien-être
- Elles font partie intégrante des CSAPA

3 b

**Services sociaux
ou médicaux sociaux
ou de proximité**



PAEJ

POINT D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE JEUNES

- Souvent géré par des associations de quartier ou de proximité

Buts et moyens :

- Être un interlocuteur de proximité
- Favoriser le contact avec des pairs et des professionnels
- Mettre en place des activités
- Favoriser la protection et la prévention de risques
- Socialisation ou ré-socialisation, lutte contre l'exclusion, ...

Thomas Schwab - Hélène Leblanc-Psychologues

ORGANISATION DES SOINS EN ADDICTOLOGIE :

CIRCULAIRE DU 26/09/2008

Filière addictologique hospitalière en 3 niveaux :

① Réponse de proximité

- Consultation hospitalière d'addictologie. 476 en France
- Équipe liaison en addictologie (ELSA). 291 en France / 1300 lits
- Sevrage simple (~4-7 jours). 261 en France

② Recours spécifiquement addictologique

Pour 500 000 hbts

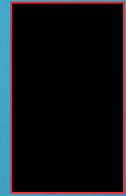
- Hospitalisation de jour. 55 en France / 300 places
- Sevrage complexe (~15-21 jours). 51 unités en France / 1100 lits
- Soins de suite et de réadaptation en addictologie. 60 en France / 1900 lits

③ Centre d'addictologie universitaire régional en CHU

Lieu régional de ressources, de formation et de recherche

+ Actions de prévention (notamment repérage précoce) en direction des personnes hospitalisées et du personnel hospitalier (cf. « Hôpital sans addiction »)

SEVRAGE EN AMBULATOIRE / SEVRAGE SIMPLE EN HOSPITALIER

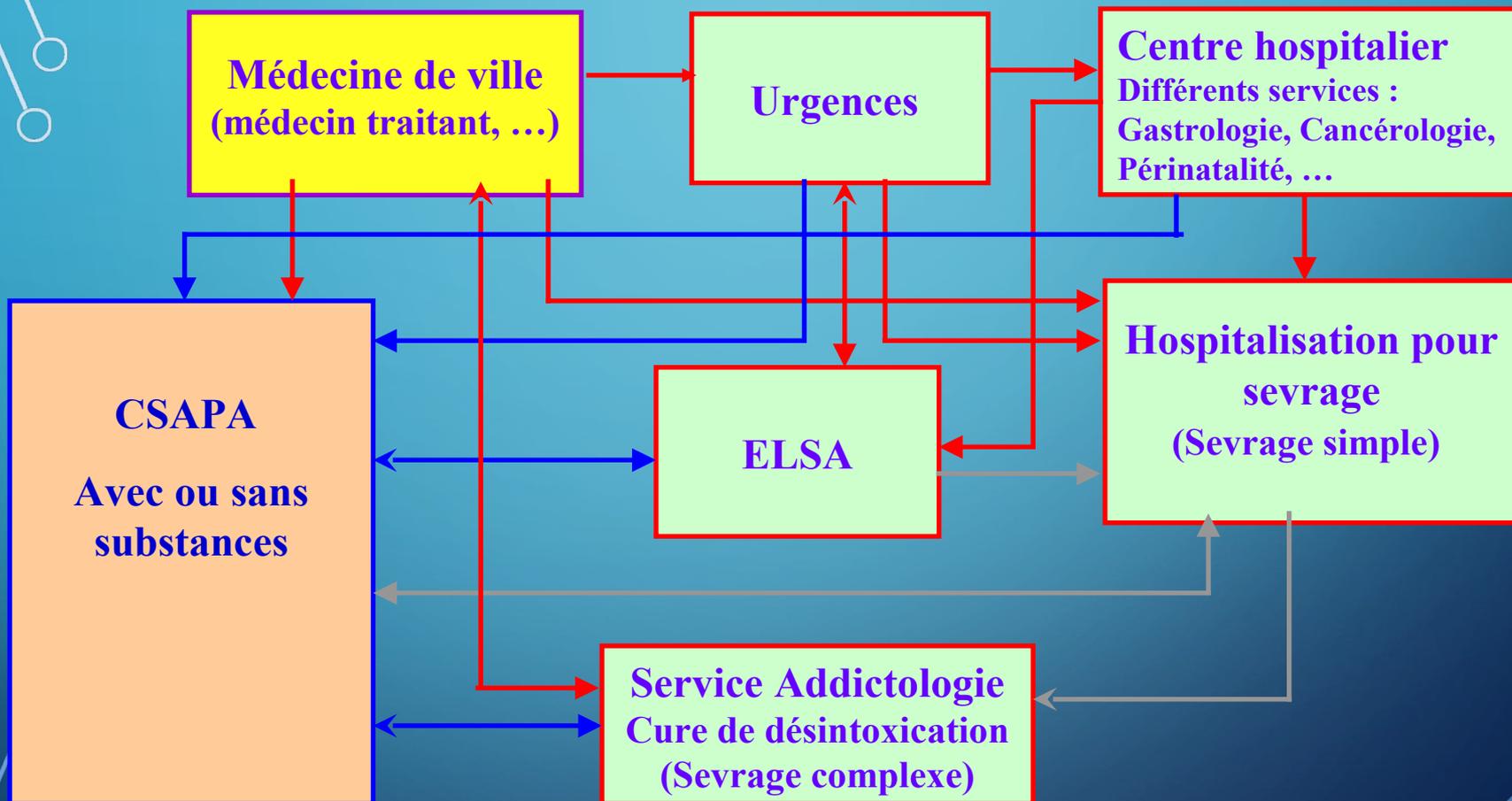


→ Pour des situations pas trop complexes

- En ambulatoire :
 - Souvent à la demande des patients qui ne veulent pas être hospitalisés
 - Accompagné par :
 - Médecin attaché au CSAPA
 - Médecins généralistes (médecin de ville)
- En milieu hospitalier : (phase suivante, souvent après constat d'échec du sevrage ambulatoire)
 - Accompagné par Médecin hospitalier
 - Dans des situations particulières (exemple *hôpitaux locaux*)
 - Médecin attaché au CSAPA
 - Médecins généralistes

Les temps changent ...

- Maintenant : on rapproche de plus en plus les notions de « cure » et de « sevrage complexe »
- Avant : un certain travail pour les patients et les équipes consistait dans le fait de ne pas confondre « sevrage » (1^e étape) et « cure » (étape suivante)



SERVICES D'URGENCES HOSPITALIERS (NIVEAU GÉNÉRALISTE)

Rôle dans le dispositif :

- Repérage d'une problématique addictive
 - Orientation vers les structures spécialisés, souvent en collaboration avec des équipes de liaison (ELSA).
-
- Idem les autres services hospitaliers non spécialisés en addictologie, mais souvent confrontés à la problématique; exemples de services : Gastrologie, Cancérologie, Périnatalité, ...

NIVEAU 1 : EQUIPES DE LIAISON ET DE SOINS EN ADDICTOLOGIE (ELSA, ELISA)

- Accueil,
- Information addictologique,
- Bilan médico- psycho- social
- Orientation, relais
- Accompagnement, coordination
 - Unité fonctionnelle en milieu hospitalier
 - Souvent équipes pluridisciplinaires
 - Souvent particularités locales

NIVEAU 2 : SERVICES D'ADDICTOLOGIE CENTRES DE CURE DE DÉSINTOXICATION,

- **Durée : 3 – 8 semaines**
- **Moyens :**
 - **Bilans (somatiques, psychologiques et sociaux)**
 - **Sevrage, prise en charge somatique**
 - **Prise en charge psychologique (individuel et/ou groupal, familial),**
 - **Activités psycho- corporelles (relaxation,..),**
 - **Musicothérapie,**
 - **Informations sur le produit alcool,...)**
 - **Suivi socio-éducatif**
 - **etc.**

SEVRAGE COMPLEXE : EXEMPLE ALCOOL

- **En milieu hospitalier, souvent après échec de sevrage(s) simple(s) et/ou complications médicales**
- **Objectifs : désintoxication & bilans divers**
- **Moyens :**
 - **Médicaments**
 - **Hydratation**
 - **(perfusion)**
 - **Prise en compte des effets ou complications physiques, psychiatriques, psychologiques comme :**
 - **Delirium tremens**
 - **Sudation**
 - **Conséquences médicales (p.ex. problèmes cardio-vasculaires)**
 - **Confusion**
 - **Angoisse**
 - **Violence (envers soi et/ou autrui)**
 - **Crises d'épilepsie**
 - **Possibilité de bilans approfondis (somatique, psy, social)**

SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION (SSR) ADDICTOLOGIQUES

CENTRES DE CURE OU DE POST-CURE, CENTRES DE CONVALESCENCE AVEC SPÉCIFICITÉ ADDICTIONS

- Fonctionnements très variés
- Durée : 1 à 3 mois
- Divers activités, suivant le lieu
- Visé : consolider l'abstinence et renforcer le travail entrepris au cours de l'accompagnement antérieur.
- Plusieurs centres de cure de désintoxication se trouvent désormais en SSR.



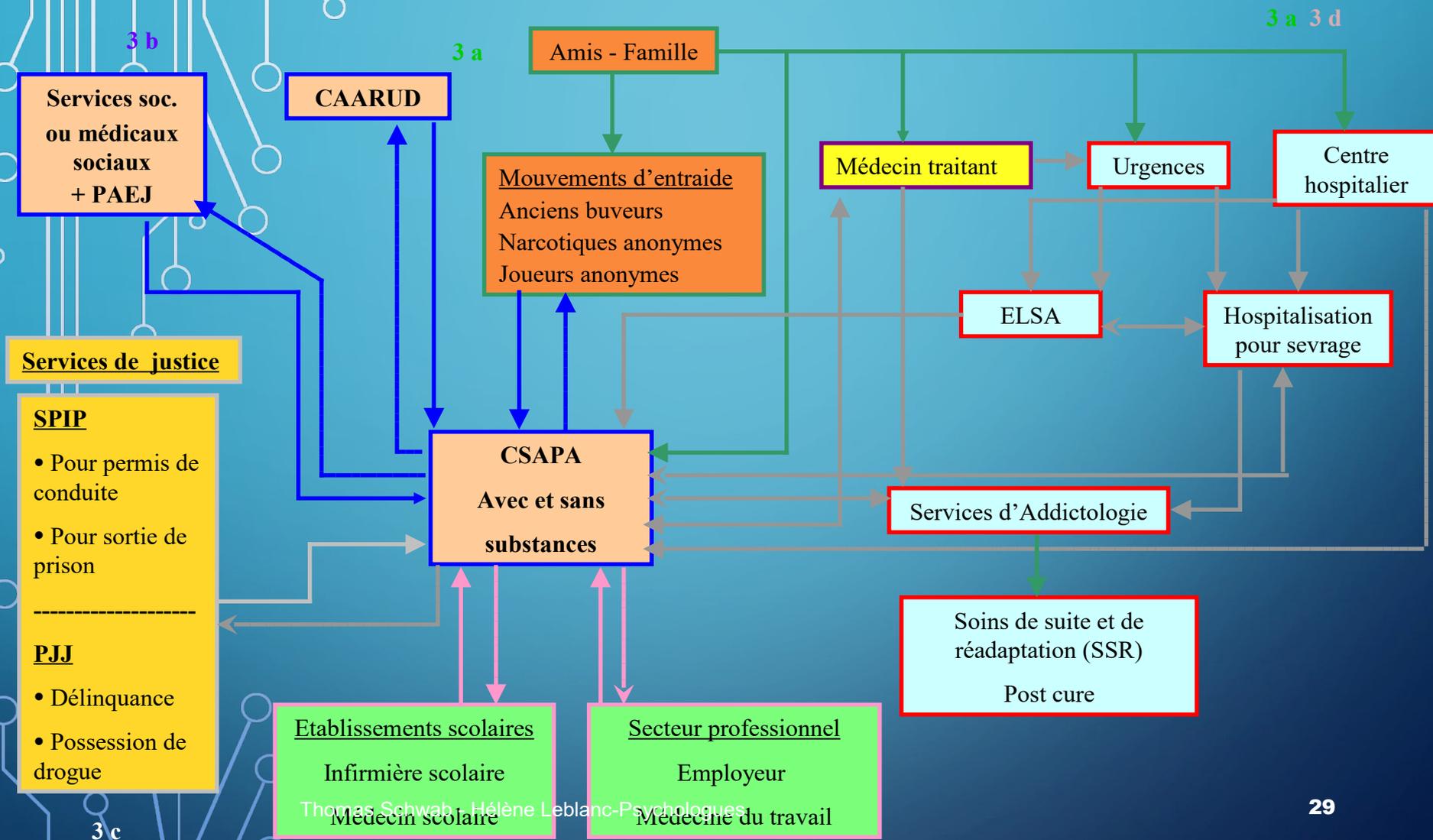
LE RÉSEAU DES PROFESSIONNELS EN ALCOOLOGIE / ADDICTOLOGIE :

SCHÉMA

Thomas Schwab - Hélène Leblanc-Psychologues

28

28



Thomas Schwab - Hélène Leblanc-Psychologues

3 d

MOUVEMENTS D'ENTRAIDE OU ASSOCIATIONS D'ANCIENS BUVEURS

- Associations → composés de bénévoles
- Partagent leur expérience de vie
- Réunions de groupe, la plupart du temps anonymat
- Souvent réseau national
- Soutien, accompagnement
- Disponibilité 24/24 (ils donnent leur N° de téléphone privé)
- Exemples : Alcooliques Anonymes, Vie Libre, Croix d'Or, Croix Bleue, SOS Alcool Femme, Amitiés PTT, ...

SANS OUBLIER LES ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES:

- **Drogues, tabac, alcool info service**

☎ 0800 231 313

- **Tabac Info Service**

39.89

- **Ecoute Alcool**

0811.91.30.30

- **Ecoute Cannabis**

0811.91.20.20

- **Addiction aux jeux d'argent : SOS Joueurs**

0810.600.115

• Thomas Schwab - Hélène Leblanc-Psychologues

LES ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES

- **Écoute adolescents**

 0800 235 236

- **Écoute parents**

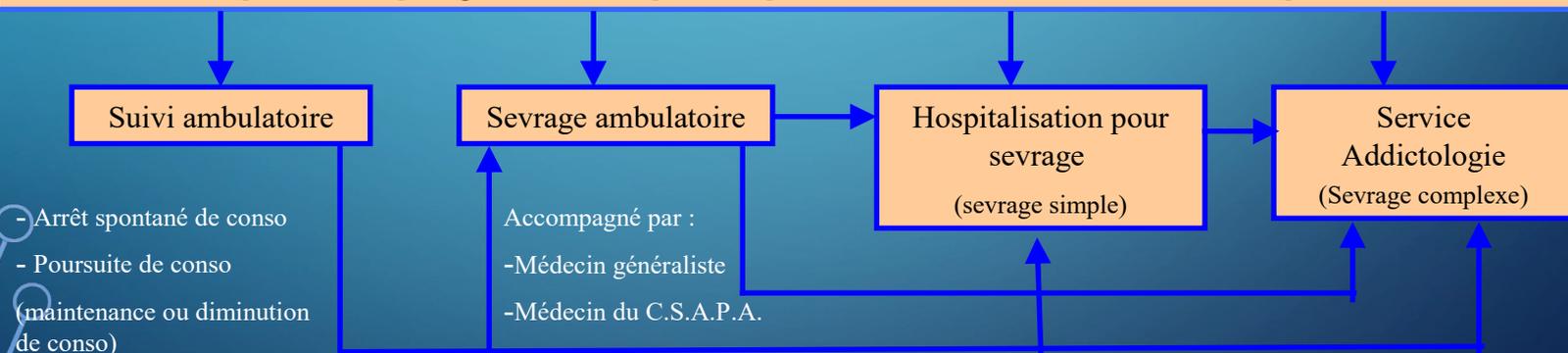
 0800 0800 583

- ...

QUEL SUIVI POUR LA PERSONNE ?

C.S.A.P.A. ou E.L.S.A.

Exemples de projets thérapeutiques et / ou d'orientations possibles



- Établissez la carte des institutions ressources dans votre contexte professionnel